

PROCESS VAE

Expert analyste en relations internationales, intelligence stratégique et diplomatique

ÉTAPE 1 : INFORMATIONS/CONSEIL SUR LA VAE

Il vous a été remis le dossier de recevabilité avec les annexes suivantes :

- Le référentiel de compétences du titre Expert analyste en relations internationales, intelligence stratégique et diplomatique de niveau 7 RNCP36089 portant enregistrement au Répertoire National des Certifications Professionnelles
- Le process VAE
- Le CERFA Livret 1
- La notice de remplissage du livret 1

Ce processus décrit les différentes étapes d'accès à la certification par la VAE.

ÉTAPE 2 : LA RECEVABILITÉ

Vous remettez au référent VAE, dans un délai de 2 mois, le dossier de recevabilité dûment rempli, accompagné des pièces justificatives.

Après réception de votre dossier de recevabilité (livret 1), le jury de recevabilité étudiera votre demande. Le référent VAE vous notifiera par courrier ou par mail si votre dossier est recevable ou non.

En cas d'accord, il vous est remis :

- La lettre d'engagement avec le dispositif d'accompagnement choisi (facultatif)

Pour poursuivre votre demande, vous devez indiquer si vous souhaitez être accompagné ou non. Le référent VAE vous accompagnera dans vos démarches de recherches de financement de sorte que vous obteniez éventuellement votre financement par les organismes financeurs et/ou l'entreprise.

Vous retournez :

- La lettre d'engagement signée,
- La(les) convention(s) / contrat(s) de formation éventuellement approuvé(es) par le(s) financeur(s) et/ou l'entreprise.

Le retour des conventions signées engage mutuellement toutes les parties prenantes au processus de la VAE.

ÉTAPE 3 : CONSTRUCTION DU DOSSIER - Accompagnement optionnel

Le référent VAE vous remet le dossier de validation (Livret 2) et vous serez contacté par le coach pour la mise en place des rendez-vous si vous avez fait le choix d'un accompagnement.

L'accompagnement pour la mise en œuvre du dossier VAE (livret 2) est organisé sous forme de rendez-vous individuels. Ces rendez-vous donneront lieu à un tableau de suivi de progression et des feuilles d'émargement. Nous vous demanderons d'être vigilant dans le remplissage de ces documents. La durée des rendez-vous peut varier selon les thèmes de travail et le degré d'avancement.

Afin de vous aider à la constitution du dossier VAE (livret 2), vous recevrez, au démarrage de l'accompagnement :

- Une trame de livret 2
- La note pédagogique du livret 2

À l'issue de votre accompagnement, vous devrez remettre votre dossier complet VAE (livret 2) au référent VAE, un mois avant la date de l'entretien avec le jury et avant la fin de votre convention/contrat de formation.

ÉTAPE 4 : L'ÉVALUATION

L'organisation et la durée de la session de validation dépend de la certification professionnelle souhaitée. Votre coach vous accompagnera dans la préparation de la soutenance.

En général, la soutenance se compose de 3 étapes :

- Entretien interactif : 20 minutes
- Questions du jury : 30 minutes
- Délibération du jury et notification orale de la décision : 10 minutes

Un questionnaire de satisfaction vous sera transmis dès le dépôt de votre livret 2. Nous vous demanderons d'y répondre avant la soutenance.

ÉTAPE 5 : POST JURY VAE - validation totale ou partielle

Notification écrite de la décision :

Validation totale :

- Délivrance du titre Expert analyste en relations internationales, intelligence stratégique et diplomatique de niveau 7

Validation partielle :

- Préconisations pour acquérir les compétences complémentaires par le biais de la formation ou de l'expérience.

Refus :

- Possibilité de représenter un dossier de validation ultérieurement.

Selon le résultat et en cas de validation partielle ou de refus de validation, nous vous proposerons la mise en œuvre d'un parcours complémentaire : formation, acquisition ou renforcement de compétences.

Dans les deux cas, vous pourrez :

- Soit redéposer un dossier de VAE après avoir acquis une expérience complémentaire ou produit des travaux écrits plus précis en fonction des attentes du jury,
- Soit intégrer une formation et/ou se présenter aux épreuves de la formation.

En cas de validation partielle, vous conserverez un bénéfice de capitalisation de bloc de compétences à vie.

Pour terminer votre parcours, vous pourrez préparer le ou les bloc(s) de compétences manquant(s) par le biais d'une formation.